



Département de l'Aveyron
Commune d'ESTAING

☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉

CONSEIL MUNICIPAL 24 octobre 2018

Présents : Messieurs Pradalier, Samper, Sénéjean, Lebrave, Burguière.
Mesdames Combes, Couseran, Mommeja, Batut, Bernat.
Excusés : Messieurs Decobert, Alaux, Régis et Marc ; Madame Dereumaux
Pouvoirs : M. Régis à Mme Mommeja, Mme Dereumaux à Mme Combes.

Approbation du compte-rendu du 21 septembre 2018, avec remarque de Madame Mommeja sur la baisse de tarif du gîte communal qui n'a pas été explicitement indiqué dans l'ordre du jour et pour lequel elle est contre.

❖ **Aménagement de l'espace public du Foirail.**

Par délibération du 9 février 2018, le conseil municipal validait l'aménagement de l'espace public du Foirail et sollicitait les financeurs.

Le cabinet d'étude Sud Infra Environnement, maître d'œuvre de ce projet, a présenté le dossier de consultation des entreprises. Monsieur le Maire présente les derniers plans d'aménagement.

Afin de concilier l'aménagement du Foirail et la construction du bâtiment, le DCE sera divisé en une tranche ferme et une tranche optionnelle :

- Tranche ferme « le Foirail » estimée à 111 344 € HT
- Tranche conditionnelle « Parvis salle » estimée à 90 929 €
- Variante n°1 « Aire de jeux enfants » estimée à 34 553 €
- Variante n°2 « enrobé coloré en remplacement du béton désactivé pour la TF » estimée à - 16 410 €
- Variante n°3 « enrobé coloré en remplacement du béton désactivé pour la TC » estimée à - 6 850 €

Le montant est de 202 273 € HT hors variante et réseaux secs chiffrés à part par le SIEDA.

Après discussion sur le projet, le conseil municipal à l'unanimité :

- Valide le dossier de consultation de l'entreprise
- Autorise Monsieur le Maire à signer toute les pièces inhérentes à la réalisation de ce projet.

❖ **Imputation budgétaire**

Sur demande la trésorerie, le compte budgétaire d'imputation du reversement de la taxe de séjour doit être le C/739118.

Les crédits ouverts au C/7398 sont utilisés au C/739118, même chapitre.

Décision validée à l'unanimité par le conseil municipal.

❖ Questions diverses.

❖ **Subvention RASED 2018/2019**

Monsieur le Maire informe le conseil que le Réseau d'Aide Spécialisée aux élèves en difficulté intervient à l'école d'Estaing.

C'est une équipe de personnels spécialisés de l'Éducation Nationale qui travaille dans les écoles d'un secteur de circonscription auprès des enfants en liaison avec les enseignants et les familles :

- Pour éviter que des difficultés d'apprentissages ou de comportement ne s'installent.
- Pour amener l'enfant à mieux réussir sa scolarité ou à mieux trouver sa place dans l'école.

C'est un service gratuit de l'école dont les élèves d'Estaing bénéficient.

Le RASED d'Espalion sollicite les communes pour leur amener un soutien financier annuel, entre 1 et 2 € par élève scolarisé.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'attribuer une subvention au RASED d'Espalion de 2 € par élève pour l'année scolaire 2018/2019.
- D'inscrire la dépense de 60 € au C/6574 du BP 2018
- D'autorise Monsieur le Maire a mettre en œuvre cette décision.

❖ **Informations diverses.**

• **Cérémonie du 11 novembre**

La cérémonie du 11 novembre aura lieu le dimanche 11 novembre à 17 heures. Départ de la mairie à 16h45, cortège jusqu'au monument au mort. La directrice de l'école a indiqué que les enfants de l'école chanteront la marseillaise pour commémorer le centième anniversaire de l'armistice.

• **Centenaire de Mme RIGAL**

Mme COMBES se rapproche de la famille pour organiser un pot d'anniversaire.

• **Projet Bourg Centre PNR Aubrac**

Le dossier de pré-candidature du projet Bourg-centre est en cours de finalisation. Une réunion publique pour expliquer la démarche devrait avoir lieu le vendredi 14 décembre 2018 (horaires à préciser).

• **Fin d'année**

Les vœux du Maire auront lieu le dimanche 6 janvier 2019 à la salle d'animation.

Le repas de fin d'année élus et agents aura lieu le dimanche 20 janvier 2019.

• **Sédiments à l'embouchure de la Cousanne**

M. Decobert a signalé que des sédiments à la jonction Lot/Coussanne serait à nettoyer. Monsieur le Maire rappelle que la réglementation en la matière est très stricte. Il signalera à Mme la Préfète ce problème pour avis et suite à donner.

Par ailleurs, Monsieur le Maire rappelle qu'il doit rencontrer M. Decobert pour discuter de sa position au sein du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

PRADALIER Jean

BATUT Thérèse

BERNAT Lucienne

BURGUIERE Jean-Pierre

COMBES Martine

COUSERAN Nathalie

LEBRAVE Louis

MOMMEJA Gisèle

SAMPER Bernard

SENEJEAN Jean-Louis